

FORMATION « RÉPONDRE À UN MARCHÉ PUBLIC »

➤ EQUIPE PEDAGOGIQUE

Responsable pédagogique :

MOYRAND Alain

Maître de conférences
de droit public
à l'UPF

Intervenant :

FILIPPI Guillaume

Directeur du Patrimoine et de la
Logistique - UPF

➤ CALENDRIER

Formation ouverte
à la demande pour un minimum
de 10 inscrits

➤ LIEU DE FORMATION

Campus d'Outumaoro
Université
de la
Polynésie française

Objectifs et compétences développées

- Connaître le principe de l'achat public : maîtriser le vocabulaire particulier et les procédures des marchés publics
- Comprendre l'objet de la commande publique : savoir décrypter l'annonce et le cahier des charges
- Constituer le dossier de candidature : optimiser sa réponse

Public et conditions d'accès

Chefs d'entreprises, responsables administratifs en charge de la préparation des dossiers de réponse à des marchés publics

Organisation pédagogique

Cours du soir ou en journée

Cursus

1 – Les principes fondamentaux des marchés publics

- Définition
- Textes en vigueur
- Les procédures en vigueur et les différents types de marchés

2 – Le dossier de consultation des entreprises

- Comprendre le règlement de la consultation
- Décrypter le cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP)
- Evaluer ses atouts et ses faiblesses

3 – La constitution du dossier de candidature

- Respecter le formalisme
- Les attestations administratives à fournir
- L'acte d'engagement et ses annexes
- Constituer un mémoire technique
- Répondre à la demande du maître d'ouvrage (modifications ou pas du cahier des charges, variantes, ...)

4 – Questions - Réponses

Durée

8 heures

Reconnaissance en fin de formation

Attestation de reconnaissance des acquis

Frais de formation

50 000 F CFP